



Renseignements sur le paiement des frais de regie et d'huissier

Par **joey**, le **08/09/2009** à **09:45**

Bonjour, j'aimerais avoir des renseignements sur le paiement des frais de regie et d'huissier, je vous expose mon problème:

Ayant une dette de ma régie immobilière d'un montant initial de 1517.76€, en accord avec eux pour rembourser ma dette, la régie m'envoie un échéancier qui débutera à partir de mai, à raison de 379.44euros par mois, et ce pour une durée de 4 mois.

Mai: 379.44euros

Juin: 379.44euros

Juillet: Charge normale

Aout: 379.44euros

Septembre: 379.44euros

en bas du courrier ce texte:

Nous attirons votre attention sur le fait qu'a défaut de paiement d'une seule mensualité ou échéance, notre accord deviendrait immédiatement caduc sans autre forme de procédure et nous procéderions alors au recouvrement de la dette par toute voie de droit.

Mon problème est le suivant au mois de mai j'ai oublié de payer ma mensualité et deux courrier un en recommandé et un par lettre postale mon été envoyé avec mise en demeure de payer le mois de Mai.

Je n'ai jamais reçu la lette postale et le recommandé n'a pas été retiré à la poste de notre part. Entre temps j'ai payé le mois de juin et de juillet et mon solde à payer était de 1276.76euros, mais mi-juillet la regie à fait appel à un huissier de justice pour le non paiement de la mensualité du mois de mai, et me demande de payer voir le détail ci dessous:

_une sommation art.19 de 277.19euros

_Honoraires art.10 loi SRU 215.41euros

_Commandement à payer frais/dossier huissier de 150.31euros

_Intérêts de 80.57euros

Je me retrouve avec une facture de

[1276.76e (charge) + 277.19e (sommation Art.19) + 215.41e (Honoraires art.10 loi SRU) +

150.31e (Commandement à payer frais/dossier huissier) + 80.57e (Intérêts)] = 2000.24euros

Mes questions sont les suivantes:

_A quoi correspond la sommation art.19 à payer? suis je obligé de payer?

_Est ce à moi de payer les frais d'huissier?

_Quel conseil pouvez vous me donner?

En vous remerciant.

Cordialement